

Petit
Villennouvellois



Numéro 49

Décembre 2022

Chères Villenouvelloises, chers Villenouvellois,

Le bulletin municipal est une nouvelle et belle occasion de m'adresser à vous en cette fin d'année.

Je souhaite tout d'abord remercier les adjoints et les conseillers qui sont engagés pleinement à mes côtés.

J'adresse également un grand merci pour tout le travail effectué grâce à une participation active de tout le personnel communal, à qui j'exprime ma profonde gratitude pour son efficacité et son engagement au quotidien. Aussi, je souhaite la bienvenue à Monsieur ROQUEBERNOUX Ludovic, notre nouveau responsable technique.

Je profite aussi de ce bulletin pour remercier encore une fois toutes celles et tous ceux qui sont impliqués dans la vie communale au travers de nos différentes associations et commissions municipales.

Merci pour tout ce que vous faites pour notre village, chers bénévoles, et j'espère que vous continuerez encore longtemps à porter très haut les valeurs et l'état d'esprit que le monde associatif possède.

Je n'oublie pas nos artisans et commerçants qui contribuent à l'activité économique locale de proximité. A cet effet, je profite pour rappeler que le marché du vendredi après-midi est installé sur notre place des fontaines depuis maintenant 8 ans. Ce rendez-vous au cœur du Village est devenu un vrai lieu de rassemblement convivial et de partage.


A présent, je vous invite à lire ce nouveau bulletin municipal et y découvrir l'actualité de notre beau village.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Bien chaleureusement à chacun de vous.

Nicolas Fédou.



Bien cordialement,


Sommaire

Vie municipale

- Travaux.....4
- Maison citoyenne.....5
- Zone sportive.....6
- Inauguration de la Maison des sports.....9
- Eclairage public.....10
- Ressources humaines12
- Recensement population 2023.....15

Enfance jeunesse

- Ecole.....17
- Pôle jeunesse.....18

Informations pratiques

- Troc plantes.....19
- Agenda.....19
- Le commerce et l'artisanat à Villenouvelle.....20
- La communication à Villenouvelle.....22
- Nomme des salles communales.....24
- Dispositif OTV plateforme.....25
- L'antenne relais.....26
- Dégradations, incivilités et délits.....27

Procédures et réglementation

- Urbanisme.....28
- Etat Civil : Le changement de nom.....29
- Enfance en danger.....30

Médiathèque.....32

Mot des associations.....35

Etat Civil.....51

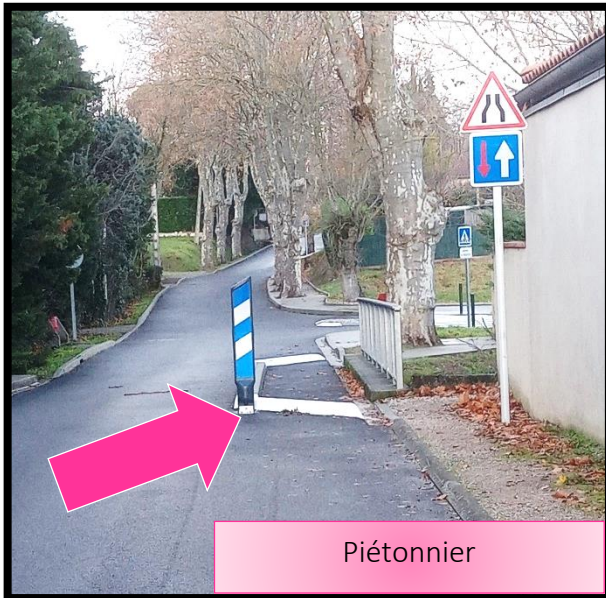
Astuces : le 100 % naturel et le fait maison.....52

Jeux.....54

Recette.....55

Travaux

Urbanisation RD11 route de Mauremont



Phase 1 :

Les travaux d'urbanisation routière et piétonnière de la **phase 1** sur la RD11 route de Mauremont sont terminés depuis le 29 juillet 2022.



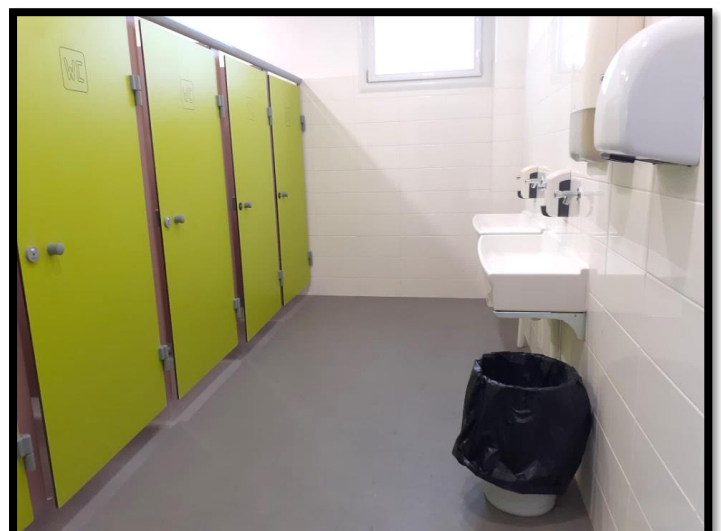
Phase 2 :

La **phase 2** de l'intersection chemin de St Sernin jusqu'à la sortie d'agglomération est programmée pour le 1^{er} semestre 2023.

Rénovations sanitaires des écoles

Les travaux de rénovation de la phase 1 des sanitaires filles et des salles communicantes de l'école élémentaire ont été achevés le jeudi 01 septembre 2022.

La phase 2 de rénovation des sanitaires garçons et d'autres salles annexes se fera durant les vacances scolaires de l'été prochain



Maison Citoyenne

Les travaux de la Maison citoyenne ont pris du retard et nous aurons le plaisir de vous y accueillir à compter du mois de février.

La salle des jeunes est prête, notamment grâce à leur implication dans le cadre de la dernière journée citoyenne, et l'équipe de volontaires du café citoyen est constituée.

Plus que quelques coups de peinture et nous serons ravis de vous y accueillir.

Plus les volontaires sont nombreux et plus il y aura de créneaux d'ouverture à proposer à la population... n'hésitez pas à nous rejoindre, une demi-journée par mois, ou par semaine, chacun selon ses disponibilités, l'important étant de partager et de participer 😊.

INAUGURATION samedi 11 février à 17h00

Les ateliers et animations proposés à la Maison citoyenne seront visibles sur notre site internet dans la page dédiée : <https://www.mairie-villenouvelle.fr/maison-citoyenne>



Maison citoyenne

Zone sportive

Graffiti

Après « Le monde incroyable de Gumball », voici un nouveau décor : « Bob l'éponge fête Halloween ».



Un grand merci aux graffeurs varennais : Bozer et Neso qui exercent leur passion sur le mur du skate-park pour le plus grand plaisir des yeux des utilisateurs.

Troisième et dernière phase des travaux de réaménagement de la zone sportive prévue pour 2023 : la zone Fitness.

Zone Fitness

Pour que cette dernière réalisation qui s'adresse à tous les villenouvellois (jeunes, adultes, aînés) soit au plus près de vos attentes, merci de remplir le questionnaire ci-joint ou via le lien ci-dessous dans le but de sélectionner des modules individuels et de choisir également les éléments sportifs qui pourraient être associés en station.

Voici le QR CODE pour une réponse en ligne ou le lien vers le questionnaire en ligne



Lien vers le questionnaire en ligne :

<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/69253aec>

Questionnaire

1) Merci de noter les modules selon vos préférences



☆ ☆ ☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆ ☆ ☆



☆ ☆ ☆ ☆ ☆



Exemples de stations :



2) Si une station est acquise, quels éléments préféreriez vous y voir ? Notez chacun des éléments selon vos préférences.

	0	1	2	3	4
Barres de pompes inversées (pumper back)	☆	☆	☆	☆	☆
Chaise de gainage (ou chaise romaine/ dips)	☆	☆	☆	☆	☆
Barres de traction	☆	☆	☆	☆	☆
Planche abdos horizontale	☆	☆	☆	☆	☆
Barres parallèles	☆	☆	☆	☆	☆
Echelle horizontale	☆	☆	☆	☆	☆

3) Quel âge avez-vous ?

Vous pouvez ramener le questionnaire au secrétariat de la mairie au plus tard le 5 janvier 2023. Merci à vous

Inauguration de la Maison des sports

Construite dans l'enceinte du stade Raymond Castelle, la maison des sports a été inaugurée et mise à disposition des associations le 23 octobre 2022 par le maire Nicolas FEDOU et son conseil municipal entourés par les élus locaux et l'ensemble des associations sportives villenouvelloises. Elle accueille dès à présent dans sa salle de réception des moments de convivialité et d'échange autour du même intérêt, le sport.



MAISON DES SPORTS

Eclairage public

La commune de Villenouvelle est soucieuse de s'inscrire davantage dans une sobriété énergétique et a étudié la faisabilité de procéder à l'extinction de son éclairage public.

Pour rappel, les installations lumineuses des communes ont des conséquences sur l'environnement (faune et flore), un coût financier en hausse et un impact carbone non négligeable, malgré le passage en LED d'une majorité de candélabres.

En Occitanie, plus de 520 communes ont déjà fait le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit.

Suite à l'étude faite sur Villenouvelle, il ressort que l'extinction de certains quartiers nécessiterait l'installation d'un équipement spécifique qui engendre un coût important pour la commune. Cependant des quartiers sont déjà équipés et peuvent d'ores et déjà bénéficier de l'extinction.

Nous souhaitons avoir le retour des villenouvellois sur ce sujet et vous proposons ce questionnaire :

Seriez-vous favorable à...

Une extinction totale de l'ensemble des points lumineux communaux (hors RD) **y compris le centre bourg** ?

Une extinction totale de l'ensemble des points lumineux communaux (hors RD) à **l'exception du centre bourg** (rue de la République, place des Fontaines) ?

Quels sont les horaires qui vous paraissent le plus adaptés pour l'extinction ?

22h – 6h

22h – 7h

23h – 6h

23h – 7h

Merci de transmettre votre participation par mail
au secrétariat de mairie : secretariat@mairie-villenouvelle.fr

Vos propositions / vos réflexions :

Voici le QR Code pour
répondre au
questionnaire en ligne

Le délai de mise en œuvre de cette extinction dépendra ensuite de la possibilité d'intervention du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne)

Lien vers le questionnaire en ligne : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/69752b27>



L'augmentation du coût de l'énergie, impact sur votre Commune

Dépenses d'électricité en 2021 : 60 000€

Dépenses d'électricité en 2022 : 100 000€

Prévisions pour 2023 : 160 000€

Afin de maintenir l'ambiance de Noël et de tenir compte de la conjoncture, seules des décorations en LED ont été posées cette année. Le coût pour la commune est inférieur à 70 €.

Grace à la créativité des enfants, accompagnés par les agents municipaux dans le cadre des TAP, et d'élues, le village est également agrémenté de décorations faites en matériel de récupération.





Ressources humaines

Après trois années passées au sein de la Mairie de Villeneuve, en qualité de responsable du pôle administratif, Myriam CASANOVA a choisi de rejoindre une autre structure pour découvrir de nouvelles expériences. Elle est remplacée à ce poste par Margaux COUTANT qui exerçait la mission d'assistante de gestion administrative depuis le 1^{er} février 2017.



Merci à Myriam pour son implication et bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.



Dans le cadre de cette réorganisation, Adeline BATTIE et Brice MILLEREUX ont été recrutés en tant qu'agent de gestion administrative au sein du secrétariat. Ils assureront également les missions d'agent d'accueil de l'agence postale.





Suite au départ à la retraite de M. Alain SIBRA, Monsieur ROQUEBERNOUX a rejoint l'équipe du service technique le 24/11/2022 pour en assurer la fonction de responsable.



Alain GLAUDE, agent technique à la Mairie depuis janvier 2021 sous contrat de droit public, a obtenu une titularisation en juillet 2022.

Alexandra FILIPPETTO, agent périscolaire polyvalent depuis plus de quatre ans sous contrat de droit public, en remplacement d'un arrêt long, a bénéficié d'une titularisation et a intégré de manière définitive la Mairie depuis le 1^{er} octobre 2022.



Départ de Nadine AVERSENQ

En ce mois d'octobre 2022, après 21 années passées à s'occuper des enfants du village au sein des écoles élémentaire puis maternelle, Nadine est partie vaquer à d'autres occupations pour profiter d'une retraite bien méritée.

La garderie n'avait plus aucun secret pour Nadine après tant d'années passées à accueillir les enfants matin et soir, ainsi qu'à les occuper, les écouter, les consoler, jouer avec eux et leurs raconter des histoires, ces moments-là vont nous manquer.

A la cantine se fut pareil, toujours serviable et à l'écoute des enfants Nadine apportait une petite touche de gaieté.

Les anecdotes ne manquent pas car Nadine a toujours eu des expressions inattendues qui font d'elle une personne très joyeuse et pleine d'humour.

C'est avec émotion, que nous te souhaitons, Nadine, de profiter d'une très bonne et belle retraite.



Année 2009



Année 2017



Année 2018



Recensement population 2023



Le recensement à la population, c'est quoi ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, et les logements... Il s'agit d'un acte civique, c'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.



Pourquoi les résultats du recensement sont essentiels ?

Les résultats du recensement permettent de :

- Déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, l'implantation de certains commerces réglementés...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc..), de commerces, de logements...

Le recensement à Villeneuve !

La population recensée lors du dernier recensement de 2017 était de 1391 ménages

Cette année, du **19 janvier au 18 février 2023**, Vous allez surement rencontrés dans les rues de Villeneuve et parfois chez vous 3 agents recenseurs désignés par la commune : Madame Margaux COUTANT, Monsieur Brice MILLEREUX et Monsieur Olivier RAYGNER.

Les agents recenseurs seront munis d'une carte officielle et sont tenus au secret professionnel.

Comment répondre au recensement ?

Vous allez recevoir un 1^{er} document d'information entre le 05 janvier et le 12 janvier 2023 pour vous informer du commencement de la collecte.

A compter du 19 janvier 2023, vous allez trouver dans votre boîte aux lettres une notice avec un code individuel pour répondre au recensement directement sur internet sur le site : <http://www.recensement-et-moi.fr>

Si vous ne pouvez pas répondre sur internet, ne vous inquiétez pas les agents recenseurs vont repasser chez vous pour vous déposer les documents et remplir avec vous le formulaire papier.



Si vous rencontrez des difficultés à réaliser votre déclaration de recensement en ligne, un soutien pourra vous être proposé en Mairie le vendredi 27 janvier et le vendredi 3 février entre 9h00 et 12h00.

Ce qu'il faut savoir sur le recensement ?

Les messages essentiels

Le recensement fournit des statistiques à l'INSEE (institut nationale du statistique et des études économiques)

Le recensement est inscrit dans la loi

Vos réponses restent confidentielles et sont protégées par la loi

Il concerne tous les logements et leurs habitants, quelle que soit leur nationalité mais aussi les personnes vivant ailleurs qu'en logements ordinaires

Deux modes de réponses : internet en priorité ou en papier à défaut

Il est encadré par la loi, des décrets et des arrêtés

Il est obligatoire, confidentiel et déclaratif

Les acteurs du recensement sont tenus au secret professionnel (code pénal)

Retrouver les résultats des enquêtes de recensement sur le site www.insee.fr



DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER

RECENSEMENT
de la population

2023

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Ecole Jean Soucale



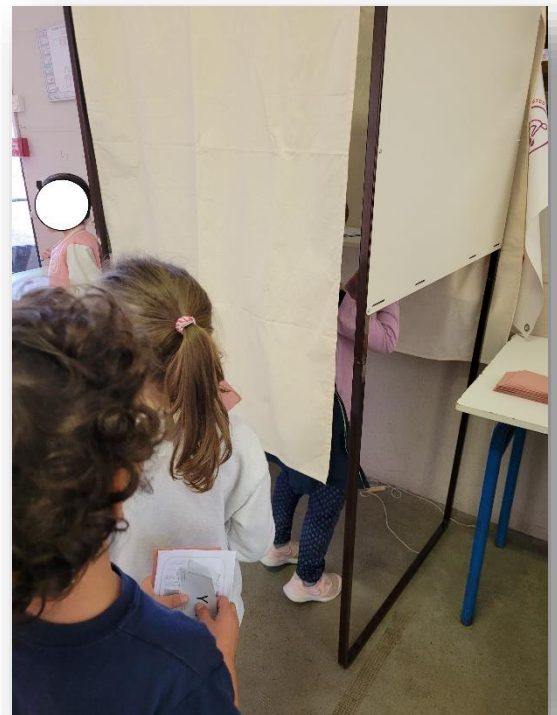
L'école de Villeneuve a démarré l'année scolaire en s'engageant une nouvelle fois dans des actions liées au développement durable. Tous les élèves de la MS-GS au CM2 ont participé à une journée dédiée au « nettoyage de la nature » dans le village le 7 octobre dernier. Munis de gants et de sacs poubelles, les enfants ont ramassé et trié les déchets trouvés au gré de leur promenade.

Pour aller plus loin dans cette démarche, l'école vient de signer la charte d'engagement moral du programme de la région « Faisons des Merveilles, pour une Occitanie sans déchet » dont les actions visent, entre autres, à promouvoir les actions de ramassage citoyen.



Cette journée du 7 octobre a également été l'occasion pour les élèves à partir du CE1 de voter pour les premiers éco-délégués de l'école. Ces délégués ont pour mission d'être les ambassadeurs de l'école auprès des instances de l'école (DPE, mairie) et d'être porteur de projets. S'est d'ailleurs tenu le 15 novembre, le premier conseil d'éco-délégués. De nombreuses propositions pour aller plus loin dans les missions écologiques ont été soumises à la mairie.

Equipe enseignante



Les temps périscolaires

L'année scolaire a commencé par **une visite inattendue**. Le vendredi 2 septembre, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, **Pap Ndiaye**, s'est rendu dans notre école. Les discussions ont tourné autour de la classe « flexible », du développement durable, de l'écocitoyenneté, de l'école solidaire. A l'issue de sa visite, le ministre a pris le temps de s'entretenir dans les rues avec des villenouvellois.



Les effectifs de l'**année 2022-2023** sont 146 enfants, 52 en maternelle et de 94 en élémentaire.

Pendant la première période de 7 semaines, le beau temps a permis à l'ensemble des enfants de profiter des espaces extérieurs pour jouer et goûter. Notamment, les élèves de l'élémentaire par roulement de classe tous les deux jours ont pu jouer dans le pré à côté de la cantine.

Le nouveau prestataire de la restauration scolaire « Occitanie » propose des **repas à thème** ainsi que des décorations pour égayer et animer les repas.

Pour la semaine du goût, la salle de restauration fut très colorée.

Pour le repas basque, les tables ont été décorées pendant les ateliers TAP. De la musique et des chants basques ont accompagné tout le repas et Benjamin nous a même fait l'honneur d'en chanter une. Moment très apprécié par les enfants.

Le dernier jour avant les vacances de la Toussaint, la cantine a été décorée pour **Halloween** et le thème de la TAP Party fut « **Harry Potter** ». Des guirlandes, des ballons, la coupe de feu d'Harry Potter ont été confectionnés pendant les TAP.

Dès le retour des vacances, les enfants ont commencé à réaliser les **décorations de Noël** pour décorer le village.



TROC PLANTES

Le 6 novembre dernier, la Halle a accueilli le premier Troc plantes à Villeneuve organisé par des passionnés qui ont su, pour cette première, attirer 15 troqueurs ravis de leur matinée. Une cinquantaine de personnes sont venues durant la matinée observer l'événement, motivées à participer au prochain.

Cette première expérience à Villeneuve fut un succès et sera renouvelée pour les plantations de printemps et se déroulera dans les jardins de la Maison citoyenne le 2 avril 2023.



Pour info...

Agenda

Samedi 07 janvier
2023 à 12h00

Repas des aînés

Samedi 11 février 2023 à
17h00

Inauguration de la Maison
citoyenne située au 7 route
départementale 813

Dimanche 2 avril 2023

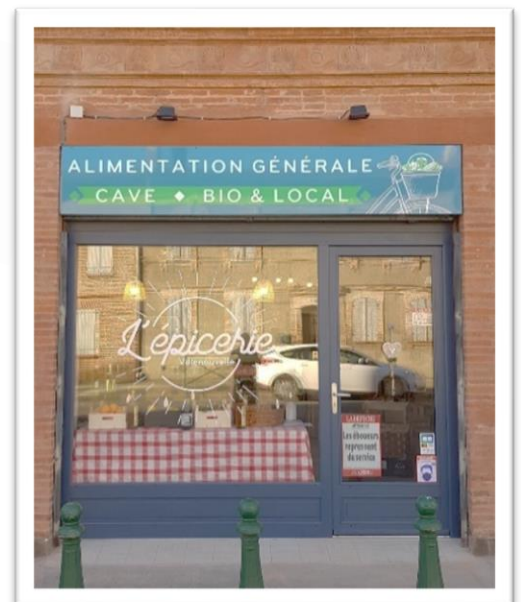
Troc plantes à la
Maison Citoyenne

Le commerce et l'artisanat à Villenouvelle

Nous avons eu le plaisir cette année d'accueillir 3 nouveaux commerces, l'Épicerie, Meca Street, et les Mille Collines, et de voir la réouverture de La Cerise sur le gâteau.

Le village se développe avec l'arrivée de nouveaux habitants et les petits commerces sont une richesse indéniable à faire vivre.

Les nouveaux commerçants viennent s'ajouter à ceux existant qui vous accueillent depuis des années à Villenouvelle, la coiffeuse Atout Style, A Fleur de Pâte et son annexe pour vous restaurer, les jardins de St Sernin, Monsieur Garcia et l'atelier bleu de Sara nos tapissiers, et pour réparer vos véhicules JMC Cars, RB Motos et NJ Auto.



Villeneuve s'est aussi 47 artisans dans des domaines divers et variés, photographie, traiteur, tout pour la maison (plomberie, électricité, portail, clim, terrassement...), communication....



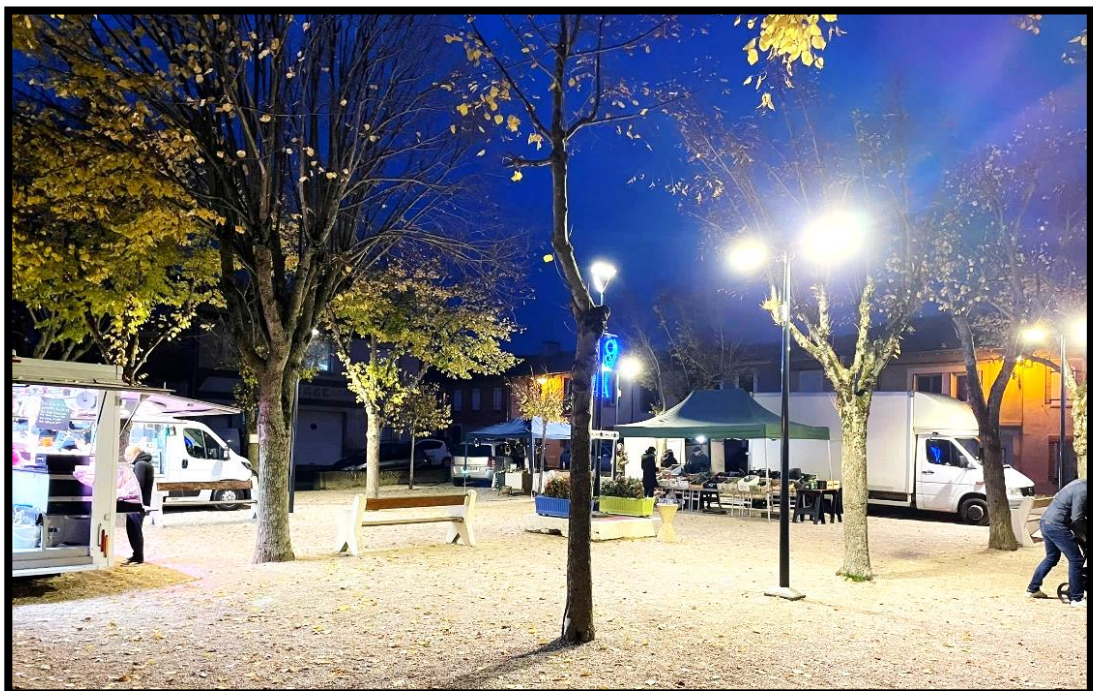
RAPPEL

N'hésitez pas à faire appel à eux, vous trouvez leurs coordonnées sur le répertoire dédié disponible en version papier en mairie ou sur le site internet.



Si vous n'êtes pas encore répertorié, n'hésitez pas à vous signaler au secrétariat de mairie.

Et sans oublier le marché de plein vent qui vous accueille chaque vendredi de l'année de 15h30 à 19h00 avec nos fidèles ambulants, Pilou et Laurence à la boucherie, Jérôme le fromager, Monsieur et Madame GENTILLET les primeurs et d'octobre à mai les poissons et fruits de mer d'Amandine. Et chaque 1^{er} vendredi du mois les produits corses de Sandrine vous attendent.



La communication à Villenouvelle

Sur le web

Site internet



mairie-villenouvelle.fr

Retrouvez toutes les actualités du village, les associations ainsi que les démarches administratives les plus courantes, et bien plus encore, ...



Page Facebook



Les infos de Villenouvelle
Publication des informations municipales, associatives, des commerçants et artisans de la commune.

La page de la solidarité à Villenouvelle
Échanges et entraide entre les habitants.



Dans des guides

Les différents guides sont disponibles à la mairie ou sur le site internet !



Guide du CCAS

Le guide du bon voisinage aborde les thèmes suivants : réglementation sur le bruit, tapage nocturne, déchets et respect de l'espace public



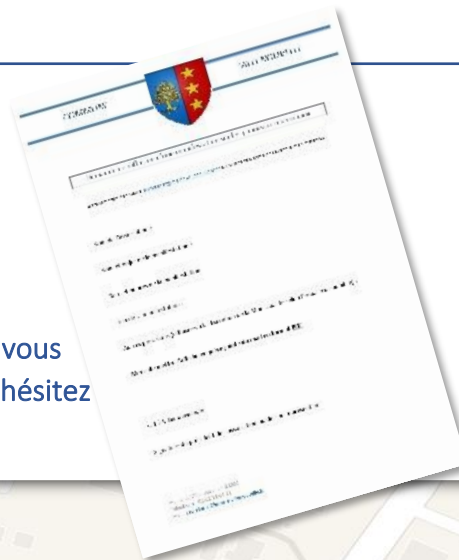
La liste des commerçants et artisans de Villenouvelle

Sur les panneaux d'affichage



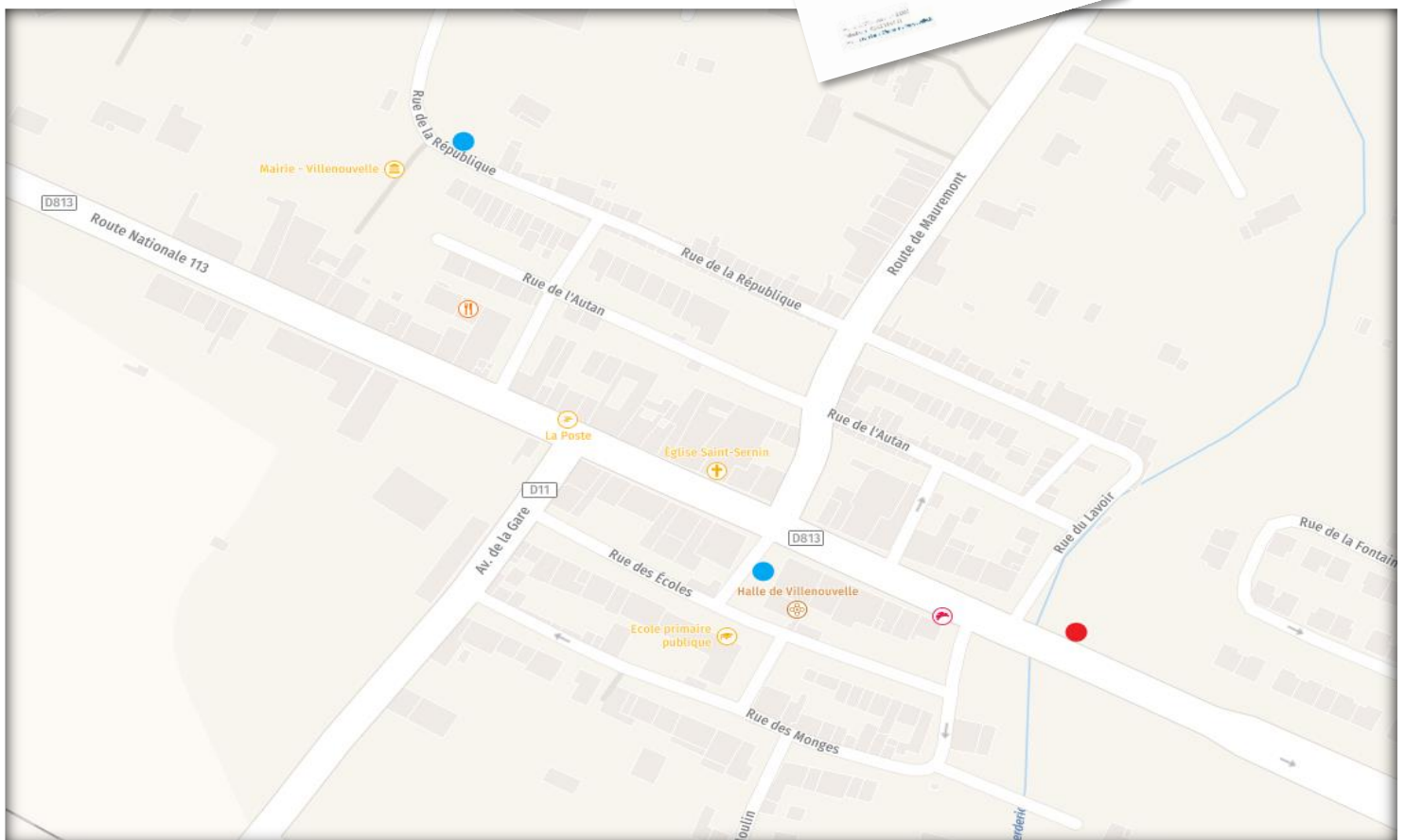
Procédure pour les demandes d'affichage :

- Allez sur le site internet de la mairie, dans l'onglet « Les Associations » et téléchargez le formulaire de demande d'affichage
- Remplissez le formulaire
- Envoyez-le par mail à secretariat@mairie-villeneuve.fr et n'oubliez pas de joindre au mail le fichier de l'affiche au format PDF.



Emplacement des différentes sucettes d'affichage qui vous informent sur tous les événements de votre village. N'hésitez pas à aller les consulter régulièrement :

- Disponible asso
- Réservé mairie



Nommage des salles de la Mairie

Afin de faciliter la communication entre la mairie, les administrés et les associations, il a été décidé de nommer les salles municipales. Le choix des noms a été fait en fonction de l'histoire de notre village ou en référence au Lauragais. Des plaques seront posées prochainement sur les portes.

Ancien nom ou utilisation	Nouveau nom
Salle de cinéma / Salle de danse	Salle Saint-Sernin
Médiathèque	Médiathèque Montolieu
Salle de vote	Salle Lauragais
Ancienne cantine derrière la Halle	Salle des tilleuls
Salle utilisée par le RAM	Salle Pastel
Salle utilisée par l'association Cyclo	Salle Recantou 1
Salle utilisée par l'association de chasse	Salle Recantou 2
Salle 1 utilisée par la BAM	Salle Recantou 3
Salle 2 utilisée par la BAM	Salle de la forge 1
Salle 3 utilisée par la BAM	Salle de la forge 2
Foyer	Foyer David Corry
Salle utilisée par l'association ESV pétanque (16 rue de l'Autan)	Jacques PRADEL
Salle utilisée par l'association Les Cheveux d'Argent (10 rue de l'Autan)	Club des cheveux d'argent

Pour vous aider à situer les salles, nous les avons positionnées sur les cartes ci-dessous.



Dispositif OTV en ligne sur la plateforme servicepublic.fr

Depuis le 20 juin 2022, vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne au dispositif « Opération Tranquillité Vacances » (OTV) via le site servicepublic.fr, en utilisant un compte FranceConnect.

Ce dispositif est ouvert à tous les administrés souhaitant inscrire leur résidence.

Une fois votre demande validée et transmise depuis la plateforme elle ne peut plus être modifiée en ligne. Pour faire modifier votre demande ou la supprimer, vous devez vous déplacer dans une brigade de gendarmerie

Les vacances de Noël arrivent,
n'hésitez plus !

DISPOSITIF OTV

Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances (OTV) !
la préfecture de Police assurera, dans le cadre de ses missions habituelles, des passages fréquents à votre domicile, dans les parties communes de votre lieu d'habitation ou à votre commerce durant votre absence.





Une antenne relais sur la commune

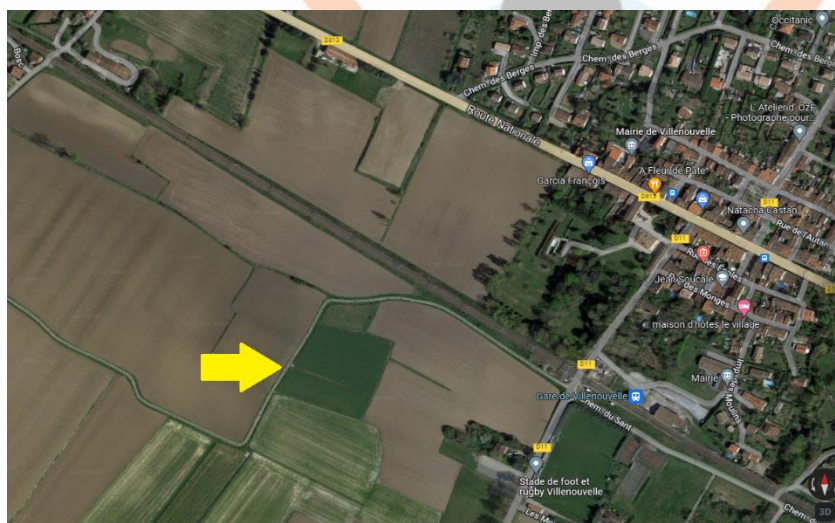
Les antennes relais constituent l'outil indispensable au déploiement des réseaux de téléphonie mobile 2G, 3G, 4G et plus récemment 5G. La couverture mobile constitue une priorité gouvernementale, qui s'est traduite notamment par le lancement des programmes « France mobile » et « New deal mobile »

Pour implanter une antenne relais, l'opérateur de téléphonie mobile est tenu de respecter différentes étapes dont la maîtrise foncière et le dépôt d'une demande préalable.

Orange mobile a déposé une demande dans le respect du PLU pour édifier une antenne relais de 30 mètres sur un terrain privé dans le cadre d'un bail de location.

La demande a été validée le 04 novembre pour une finalisation des travaux courant été 2023.

S'agissant d'un programme gouvernemental, les compétences du Maire sont limitées et il n'est pas possible pour le Conseil municipal de s'opposer à ce projet qui se fera sur un terrain privé.



Lieu-dit Nause de la Maisou

LES COMPÉTENCES LIMITÉES DES MAIRES

Les pouvoirs de police relatifs à l'implantation des antennes relais sont une compétence exclusive de l'État. Les opérateurs téléphoniques disposent de plusieurs antennes-relais pour les téléphones mobiles sur la ville, ce qui permet d'assurer une couverture réseau des usagers.

La police spéciale des communications électroniques, confiée à l'État, exclut toute intervention du maire pour réglementer les antennes-relais. Celui-ci n'interviendra qu'au stade de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme, éventuellement nécessaire pour l'implantation de l'antenne et son contrôle portera uniquement sur le respect des règles d'urbanisme.

Afin de répondre à vos questions, la Municipalité a demandé au porteur de projet de vous proposer des permanences. Les dates vous seront communiquées via le site internet de la mairie et la page Facebook.

Dégradations, incivilités, délits sur la commune

Depuis plusieurs mois, nous rencontrons une augmentation importante d'incivilités et de dégradations de biens publics ainsi que de nombreux délits à la circulation routière. Des plaintes ont été déposées.

Dégradations de poubelles,
destruction de panneaux de
signalisation

Violation de véhicules et dégradation
de véhicules stationner dans le village

Tapage nocturne / motos / tondeuse
trafiquée

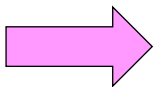
Graffitis sur le city park

Dégradation de la porte de la maison
des sports

Délits à la circulation routière :
vitesse, feu tricolore non respecté

Dégradation des décorations de Noël

STOP !
AUX INCIVILITÉS



La mairie a investi dans plusieurs projets tels que la maison des sports, le city Park, la maison citoyenne, etc... pour faire évoluer notre village et pour vous. Nous vous demandons de bien vouloir être vigilants et de sensibiliser votre entourage.



Urbanisme

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, c'est possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via le GNAU.

Comment faire ?

Créer un compte sur le GNAU ou vous connecter via France connect si vous possédez un compte.

Rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes Terres du Lauragais

VOS SERVICES - urbanisme – ads - démarches d'urbanisme en ligne ou directement via :

<http://gnau31.operis.fr/terresdulauragais/gnau/>



À NOTER

Il est toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

Besoin d'aide pour cette démarche ?

L'Etat met en place une plateforme d'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme, **ADAU** accessible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Taxe d'aménagement, depuis le 1^{er} septembre 2022

Vous devez déclarer aux services des impôts les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement dans un délai de 90 jours après **l'achèvement de vos travaux au sens fiscal** via un téléservice mis à disposition par l'administration fiscale.

www.impôts.gouv.fr Espace « Biens Immobiliers »

Un bâtiment est considéré comme achevé lorsque l'état d'avancement des gros travaux en permet l'utilisation effective, quand bien même les travaux d'aménagement intérieur ne seraient pas terminés.



Nous vous rappelons les horaires des permanences d'urbanisme à la mairie :

- Lundi / mercredi / vendredi : 16h00 - 17h30
- Mardi / jeudi : 16h00 - 18h00

Vous pouvez retrouver des informations directement sur le site de la mairie à la page urbanisme :

<https://www.mairie-villenouvelle.fr/urbanisme>

Nouveauté en Mairie : procédure simplifiée de changement nom

Vous voulez changer de nom de famille ?

Nouveauté

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il sera possible pour une personne, une fois dans sa vie, de changer de nom par simple enregistrement auprès de l'officier de l'état civil de sa commune.



La procédure simplifiée de changement de nom permet de porter le nom du parent qui n'a pas transmis le sien (vous pouvez uniquement choisir parmi les noms qui figurent sur votre acte de naissance) :

- Soit en ajoutant le nom de ce parent à votre nom de famille actuel, dans l'ordre que vous le souhaitez
- Soit en remplaçant votre nom de famille actuel par le nom de ce parent

Vous pouvez recourir à la procédure simplifiée de changement de nom si vous êtes majeur ou mineur émancipé.

Une personne majeure qui fait l'objet d'une mesure de protection judiciaire (tutelle, curatelle) fait elle-même la demande de changement de nom.

Vous ne pouvez pas utiliser cette procédure pour demander le changement de nom de votre enfant mineur !

Le changement de nom impacte le nom de vos enfants, mineurs ou majeurs, qui portent votre nom, en totalité ou en partie.

Lorsque votre enfant a plus de 13 ans, il doit donner son accord pour que son nom soit modifié. S'il n'est pas d'accord, l'enfant conserve son nom.

L'accord de vos enfants de plus de 13 ans pour leur changement de nom est prévu dans le formulaire de demande.



Bon à savoir

Vous devez remplir le formulaire de demande de changement de nom de famille Cerfa n°16229.

Le formulaire est téléchargeable sur le site <http://www.demarches.interieur.gouv.fr> ou disponible à la mairie.

Pour vous aider à remplir le formulaire de demande, une notice a été mise à disposition ainsi que la liste des documents à fournir selon votre situation !



N'oubliez pas de communiquer votre changement de nom aux administrations et organismes concernés par ce changement.



Qu'est-ce qu'un enfant en danger ?

Selon la loi, il s'agit d'un mineur non émancipé dont la santé, la sécurité ou la moralité sont menacées ou dont les conditions d'éducation ou de développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises.

L'enfant en danger peut également être victime de maltraitements

La CRIP, c'est quoi ?

La CRIP signifie cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes relative à un enfant en danger, c'est un service départemental.

Il existe plusieurs critères pour évaluer une situation préoccupante :

- **Les indicateurs de danger** : la sécurité de l'enfant, conditions d'éducation, de développement physique intellectuel affectif et social, moralité et sa santé
- **Les indicateurs de violences** : violence physique, psychologique, négligences lourdes, infractions sexuelles
- **L'environnement familiale**
- **Les compétences parentales**

Les chiffres

2923 informations préoccupantes reçues en 2021,
un chiffre qui est en hausse.

1669 classées sans suite

Signaler un enfant en danger, directement à la CRIP de Haute-Garonne au :

0 800 31 08 08 (appel gratuit depuis un poste fixe) entre 8h30 et 17h00 du lundi au vendredi.

Ou au :

119 - Allo Enfance en danger (24/24 et 7/7)

Lorsque la vie ou la sécurité immédiate de l'enfant est directement menacée contacter la police ou la gendarmerie au 17

Si vous souhaitez devenir assistant(e) familial(e), n'hésitez pas à consulter la page du Conseil Départemental de la Haute-Garonne : [Devenir assistant·e familial·e | Haute-Garonne](#)

La protection de l'enfance EN HAUTE-GARONNE

CHIFFRES

POPULATION ENTRE 0 ET 21 ANS :

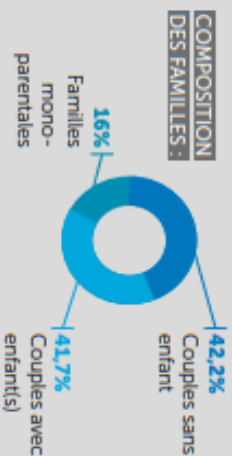
369 319 habitants de 0 à 21 ans en Haute-Garonne

27% (contre **26%** en France métropolitaine)

+6,9% d'augmentation du nombre de jeunes en Haute-Garonne, entre 2011 et 2016 (contre **+0,8%** en France métropolitaine)

Source : INSEE RP 2016

COMPOSITION DES FAMILLES :



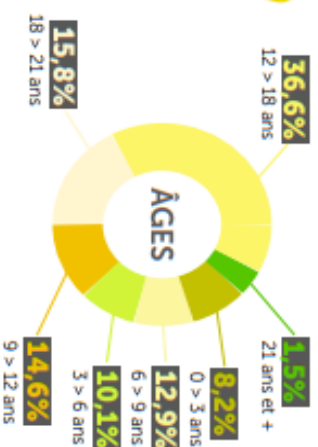
7 450 enfants

pris en charge par le Département en 2021 (+19% par rapport à 2015)

dont **814 enfants** pris en charge par 450 assistants familiaux ou « familles d'accueil » employées par le Département



ÂGES



L'Aide sociale à l'enfance (ASE) c'est quoi ?

L'ASE est une compétence obligatoire. Elle propose « un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants et à leur famille qui rencontrent des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ». Cette prise en charge est temporaire.

- ✓ Protéger les enfants, français ou étrangers (mineurs non accompagnés) jusqu'à leur 21 ans.
- ✓ Accompagner les enfants d'abord au domicile ou les prendre en charge hors du domicile si nécessaire et en dernier recours.
- ✓ Accompagner les enfants vers l'autonomie et les familles dans le maintien des liens parents-enfants ainsi que soutenir la parentalité.



209,12 M€ de budget pour la protection de l'enfance

+63,5% depuis 2015
1^{er} budget des dépenses sociales du Département

Deux modalités possibles pour accueillir un enfant :

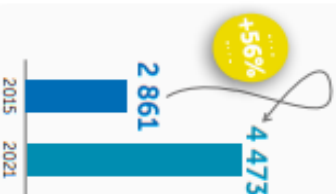
- 1 Par un **accueil administratif** : à la demande des parents ou du jeune majeur via la signature d'un contrat avec le Président du Conseil départemental
- 2 Par un **accueil judiciaire** : sur décision du juge pour enfants

Deux modes de prise en charge :

- 1 Au domicile quand l'enfant reste dans sa famille → action éducative à domicile (AED) ou action éducative en milieu ouvert (AEMO) sur décision d'un juge ou placement à domicile (PAD) avec visites régulières des professionnels de l'ASE.
- 2 Hors du domicile quand l'enfant est en danger → placement dans une structure habilitée et agréée en fonction de l'âge de l'enfant, de ses besoins et de son degré d'autonomie.

62 établissements et services accueillent les enfants

CAPACITE TOTALE : (en places)



L'OFFRE D'ACCUEIL :

- 50,4% 39% 5,7% 5%

- ▶ Jeunes accueillis en établissements (internat, studios en semi-autonomie, appartements autonomes, accueil de jour, placement à domicile...)
- ▶ Jeunes en accueil familial (via les 450 assistants familiaux ou en accueil familial associatif)
- ▶ Jeunes accueillis en structures non traditionnelles (en lieux de vie)
- ▶ Jeunes habitant dans une résidence **Habitat Jeunes**

LES STRUCTURES

habilitées pour accueillir les enfants placés hors du domicile

→ **Les lieux de vie**, structures sociales ou médico-sociales de petite taille, assurent un accueil et un accompagnement professionnel personnalisé en petit effectif pour des enfants, des adolescents ou des adultes en situation familiale, sociale ou psychologique problématique.

→ **Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)**, établissements sociaux ou médico-sociaux, sont spécialisées dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté, en cas de violence familiale (physique, sexuelle ou psychologique), de difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents ou de problèmes comportementaux de l'enfant. Fonctionnant soit en internat complet, soit en foyer ouvert, ils permettent aux enfants d'être scolarisés ou de recevoir une formation professionnelle à l'extérieur.

→ **Les centres maternels** hébergent ou accompagnent les femmes enceintes ou les mères isolées et leurs enfants de moins de trois ans, ayant besoin d'un soutien matériel et psychologique. Elles peuvent être hébergées en foyer collectif ou dans un réseau d'appartements.

→ **Les pouponnières** proposent un service de garde jour et nuit, 24h/24, d'enfants de moins de trois ans, qui ne peuvent ni rester au sein de leur famille ni bénéficier d'un placement familial. Leur état de santé ne doit pas nécessiter de soins médicaux. Ces structures accueillent aussi en urgence des enfants séparés de leurs parents soit pour un accueil temporaire, soit à la suite d'une décision de justice.

La Médiathèque communale

Accueil

Depuis le 1^{er} octobre, les 7 bénévoles (Aline, Annie, Corinne, Lydie, Gwenaëlle, Sophie et Tima) vous accueillent à nouveau 4 jours par semaine :

Mercredi	16h30-18h30
Jeudi	17h00-19h00
Vendredi	16h30-19h00
Samedi	10h00-12h30

Animations

Sur cette deuxième partie de l'année 2022, grâce au réseau Médiathèques Bibliothèques des Terres du Lauragais, deux animations gratuites ont été proposées à Villeneuve.

✓ Mercredi 21 septembre : Animation Jeux par ô Maitre du jeu

Le temps d'un après-midi au foyer, une quinzaine de personnes de tout âge a pu découvrir une vingtaine de jeux. Un bon moment de partage, de rigolades et de rencontre. A renouveler sans hésiter.



✓ Vendredi 30 septembre : Conférence-démonstration "Pastel des Teinturiers" par l'Atelier Bleus Pastel d'Occitanie

Sur la place du marché, grâce à Denise Lambert, vous avez découvert l'histoire et les différentes utilisations passées et actuelles de l'Isatis tinctoria.

Peut-être, êtes-vous aussi reparti avec un tissu teinté sous vos yeux. Tissu qui est passé du jaune au vert pour terminer d'un bleu magnifique mais non prévisible puisque ce sont des bactéries (qui n'aiment pas les bulles d'air) qui le décident. C'est le pouvoir de la magie naturelle ! Belle découverte.



Informations

- Mr Lucien ARIES, **historien** de Baziège, a offert son dernier livre à la commune « *Quand le prince noir pillait le Lauragais* ». La commune le remercie très chaleureusement.

Vous trouverez également sur nos étagères son premier livre « *Les noms des lieux du Lauragais* ».



- N'oubliez pas la **grainothèque** proposée à la médiathèque. Vous pouvez l'alimenter et/ou vous servir. Attention toutes fois, lorsque vous prenez des graines, le principe est de n'en prendre qu'un tout petit peu et non pas tout le paquet. Dernièrement, la grainothèque a été vidée de son contenu. Aujourd'hui, elle contient donc peu d'espèces végétales.

Merci aux généreux donateurs lors du « Troc Plantes » du dimanche 6 novembre à la Halle de Villenouvelle.

- Voici une **nouveauté pour les collégiens** dotés d'un ENT. Profitez-en !!!!

Envie d'un livre ? un clic et c'est e-media31 !

Une nouveauté pour les 4^e et 3^e ! La médiathèque départementale met gratuitement en ligne ses ressources disponibles via l'ENT 24h/24, 7j/7 :

- des romans plus de 500 titres,
- des BD, comics, 1500 titres,
- presse : médias en ligne « arrêt sur images » et « Médiacités »,
- de l'autoformation : des tutoriels sur l'informatique, le code de la route, apprendre à dessiner, bouger, méthodes de langues, du soutien scolaire...
- Musique : accès à la philharmonie de Paris (concert, guide d'écoute...), des méthodes de musique,
- Cinéma : une sélection de films pendant les vacances scolaires.

Des nouveautés publiées tous les mois.

POUR LES 4^e ET LES 3^e

e-Média31
La Médiathèque départementale numérique des collégiens

e-media31.mediatheques.fr
24H/24 7J/7 GRATUIT

- Peut-être avez-vous remarqué un **certain désordre** depuis quelques temps ... L'équipe vous présente ses excuses pour le dérangement mais une **réorganisation interne** des ouvrages est en train d'être réalisée en espérant que le résultat final apporte plus de clarté et facilite vos choix. Merci de votre compréhension.



ATTENTION

- Pendant les vacances de Noël, la médiathèque fermera ses portes pendant **une semaine complète** : du 24 décembre inclus au 3 janvier inclus.

Les articles vous sont proposés par les associations villenouvelloises.

Ecole de Foot

Le club de foot de votre village, l'ESV Football compte 95 licenciés. 75 pour l'école de foot sections U6 à U12 avec les entraînements le mercredi en fin d'après-midi ainsi que 20 drôles de dames pour la section féminine qui foulent la pelouse le vendredi soir.

Au cours de cette année nous vous proposons deux soirées (dont la pièce de théâtre des comédiens d'Avignonnet) pour faire vivre votre village et partager des moments conviviaux et espérons vous y retrouver nombreux et nombreuses.

Le bureau de l'ESV remercie les éducateurs pour leurs investissements et si vous aussi vous voulez tentez l'expérience ESV et rejoindre nos équipes nous vous accueillerons avec plaisir.

Les éducateurs, le bureau de l'ESV Football vous souhaitent de belles fêtes de fin d'années 2022. Sportivement, l'ESV Football



Foot loisirs

L'ESV foot vétéran est une association qui réunit chaque vendredi soir les amoureux du ballon rond. 🏆

Elle est ouverte à tous à partir de 35 ans et elle compte à ce jour une trentaine de licenciés qui sont la plupart des habitants du village.

Après chaque match un repas est partagé dans la convivialité permettant de souder le groupe. L'association a organisé la saison dernière un voyage pour tous les licenciés afin de clôturer et fêter la fin de la saison.

Pour cette nouvelle saison trente matchs sont programmés.

L'association a changé l'équipement ainsi que les tenues des joueurs.

N'hésitez pas à venir soutenir le club de votre village le vendredi soir !



E.S.V
Foot
Vétéran



ESV Cyclo

L'ESV CYCLO en 2022, c'est 22 licenciés qui parcourent à vélo les routes du Lauragais principalement les samedis ou dimanches matin. Pour ceux et celles qui souhaiterai nous rejoindre, rendez-vous à 8h45 au local situé juste derrière l'ancienne halle.

Lors de la fête locale début octobre, nous étions une cinquantaine de convives à nous retrouver pour une grillade sous un beau soleil. Au programme de la journée, il y avait bien entendu le matin, une petite sortie à vélo jusqu'au bassin de la Ganguise avant le retour à l'ancienne école pour reprendre des forces.

Le 16 octobre, 11 licenciés représentés les couleurs du club lors de la cyclosportive La Castraise. Le samedi 3 décembre, le club participait aux manifestations du Téléthon en proposant aux amateurs de la petite reine un parcours à vélo au départ du foyer rural.

C'est dans ce même lieu, que se déroulera notre assemblée générale le samedi 14 janvier prochain, en fin d'après-midi. Toute personne intéressée par les activités de notre association sera la bienvenue.

D'ici là, le bureau du club vous souhaite d'excellente fêtes de fin d'année.



Chasse

Nous ne sommes plus qu'une quinzaine de chasseurs vieillissant malgré l'arrivée de quelques jeunes.

Le territoire de chasse se rétrécit par de nouvelles constructions mais reste toutefois agréable.

Sur le terrain il reste encore des lièvres, des faisans, des palombes, quelques perdreaux, presque plus de lapins et du gros gibiers chassé en battue (des chevreuils et quelques sangliers de passage la nuit). Battue qui lorsqu'elle sont organisées sont annoncées par des panneaux disposés au bord des routes et chemins.

La saison 2022/2023 touche à sa fin, le tableau de chasse n'est pas extraordinaire mais voir le travail des chiens suffit à notre bonheur.

Nous préservons aussi la nature à la demande de la fédération des chasseurs nous récupérons les douilles vides afin de les recycler.

Petit rappel : la promenade est interdite et verbalisables sur les bandes enherbées que ce soit à pied, en VTT ou à cheval.

La société de chasse vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2023.

Mr BOURREL Président de ACCA de VILLENouvelle



Les randonneurs

La saison 2022/2023 a bien commencée, et le nombre de licenciés c'est bien étoffé avec une participation actuellement de 36 licenciés.

Nos sorties s'effectuent toujours sur 2 jours : samedi et lundi, avec RDV parking de la gare à 9 h, pour une durée d'environ 2 h et aux alentours de Villeneuve et le Lauragais.

Les différentes activités de plein air et randonnées à l'extérieur sont toujours d'actualité avec covoiturage pour découvrir d'autres sites, soit sur une demi-journée ou journée entière, avec repas tiré du sac.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, nous avons effectué plusieurs randonnées à l'extérieur :

- Montgaillard-Lauragais et ses alentours
- Le lac de la Thésauque avec une incursion à Montgeard
- Le lac de Lenclas avec une incursion le long de la Rigole à côté de St Félix Lauragais vers Revel
- Avignonet et Montferrand
- Cambiac avec la boucle « del blat al molin »
- Le lac de Vallègue
- Sainte Colombe
- Sentier des fourches à Saint Félix Lauragais
- Rando + pique-nique sur le chemin de l'Ane au Vaux



Nos prochains projets : la Voie verte, au départ de Camon (Ariège) vers Chalabre (Aude) et jusqu'à Ste Colombe/l'Hers (Aude), soit un circuit de 10 kms environ, journée entière. (Cette rando a été programmée plusieurs fois, et annulée à chaque fois par rapport à la météo ou peu d'inscrits) mais toujours d'actualité.

- Corronsac –Montbrun Lauragais
- Sentier des Rôtis au Vaux
- Saint Papoul (annulée et reportée à une date ultérieure, par rapport à la pénurie du carburant
- Ayguesvives – Montgiscard
- La rando du Téléthon qui se déroulera le samedi 3 décembre, RDV au foyer à 9 h avec petit déjeuner offert par la mairie (viennoiseries, café, etc...) et départ à 9 h 30 avec comme circuit Sainte Colombe. Participation 2 €/personne

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse ci-dessous :

roroal@orange.fr ou tél : 06 10 85 26 08

Le club souhaite de très belles fêtes de fin d'année à tous, et meilleurs vœux.

La Présidente
A. GUILHEMAT



Gym bien-être

GYM BIEN ÊTRE « EN CLASSE » !

Ce 11 septembre, le forum des associations, articulé avec maestria par la municipalité autour d'un délicieux café viennoiseries, a précédé le vortex des inscriptions qui a sonné notre rentrée et le tintamarre des retrouvailles.

Nos remerciements à la municipalité pour la généreuse organisation de cet évènement.

En cette rentrée Miryam, actuellement en formation classe Pilates, nous familiarise pour l'instant avec dynamisme à des exercices de gymnastique fondamentale qui présideront à son enseignement du Pilates lorsqu'elle nous reviendra sous peu auréolée de son diplôme.

Bientôt donc, le Pilates s'invitera parmi nous dans la respiration de son tryptique premier : concentration, centrage, pour un contrôle précis du mouvement dans l'équilibre.

Dans la classe de Laury, les choses balancent et prennent un autre tour avec le cours de stretching qui fait des merveilles, cardio tonic qui porte si bien son nom qu'il lui est inutile d'en promettre davantage, et choré tonic où rien n'est oublié : rythmes en musique sous les impétueuses baguettes de « pound » ou en LIA, pour des chorégraphies cardio, renforcement tout en squats tonifiants, et le jeu de quelques pas de danse à l'ivresses exotique autant qu'engageante, pour finir en beauté et tout en détente.

Pour résumer, dans ces classes entre nos deux animatrices, la classe s'amuse avec application ou s'applique avec bonheur !

Aussi, si vous poussiez la porte de la curiosité, vous attendent :

Mardi : Miryam Gym « Esprit Pilates » 19h30- 20h30

Mercredi : Laury Stretching/Gym douce 18h25- 19h25 Carlo tonic 19h30-20h30

Jedi : Miryam Gym "Esprit Pilates » 10h-11h Laury Choré tonic 20h-21h

Contact : gymbienetre02@gmail.com

Site association : <https://www.gymbienetrevillenouvelle.fr>



Les cheveux d'argent

Echos de l'Assemblée Générale du club des Cheveux d'Argent de Villeneuve & Maurémont

Le Club des Cheveux d'Argent de VILLENOUVELLE & MAUREMONT a tenu son Assemblée Générale le dimanche 13 novembre 2022, à 11H 00, au Foyer de VILLENOUVELLE, en présence de Catherine LATCHE, maire de Maurémont, Nicolas FEDOU, maire de Villeneuve.

Après quelques mots d'accueil et le respect d'une minute de silence en mémoire des disparus de l'année, le président Joseph PINEL a passé le micro à la secrétaire du club, Marie Robert, pour la lecture du rapport d'activité ; puis ce fut le tour à Jacqueline Calastreng pour la présentation du rapport financier.

Sans surprise, ces rapports ont été approuvés à l'unanimité par les participants à cette assemblée (une soixantaine, environ).

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu au cours de l'assemblée ; il comprend maintenant 13 membres qui se réuniront prochainement pour élire le bureau et les chargés de mission et peaufiner les événements de cette fin d'année.

L'assemblée a été invitée, ensuite, à se prononcer sur les deux résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité des participants :

- le montant de la cotisation a été maintenue à 15 € pour tous les membres jusqu'à 90 ans ; mais elle reste gratuite pour les membres âgés de plus de 90 ans ;
- le montant de la participation financière des membres aux repas organisés par le club au cours de l'année 2022-2023 : 16 € pour les repas mensuels à thème et 27 € pour les repas événementiels et festifs.

Puis le président a présenté le programme des animations pour fin 2022 et le premier semestre 2023 ; ce programme prévoit au moins une manifestation plénière tous les mois (lotos, goûters, déjeuners à thème), dont quatre événements majeurs et particulièrement festifs : le déjeuner de Noël prévu le mardi 20 décembre (avec un cadeau pour chaque membre), puis, en 2023, le grand loto annuel programmé le dimanche 26 février, la Fête du Printemps qui aura le dimanche 26 mars enfin et la journée « Grillades » à Maurémont le samedi 24 juin.

Il est également prévu de participer au grand rassemblement des clubs Cheveux d'Argent qui aura lieu à Salies du Salat et une sortie printanière (fin mai) du côté de Giroussens (visite des Jardins des Martels).

Avant de conclure cette assemblée, la parole a été donnée aux deux maires et présidents d'honneur du club, qui ont exprimé leur grande satisfaction sur les bilans présentés, félicité le bureau et le conseil d'administration pour la bonne gestion et la réussite de la reprise des activités, malgré le Covid, et assuré le club de leur soutien.

Puis tous les participants ont été invités à l'apéritif offert par le club et à prolonger cette réunion autour d'un déjeuner festif préparé par Marc Traiteur.



Nos deux maires et une partie du bureau



Vue partielle de l'assistance

ESV Tennis

Après des années d'absence, le club de Tennis est de retour. Il a sa tête un ancien joueur du Club de Villeneuve, M. Thomas OULIE. Chaque habitant de la commune pourra, quelle que soit les horaires de son choix et quelle que soit la météo, venir jouer pour le plaisir, le challenge, la convivialité, le lien social et ce grâce à la rénovation complète de l'un des 2 courts extérieurs.

En raison de contraintes administratives, la saison 2022-2023 démarre tardivement. L'association a bon espoir de commencer cette saison courant décembre. Vous pourrez suivre notre actualité sur notre Instagram [esvillennouelloisetennis](https://www.instagram.com/esvillennouelloisetennis) ou nous adresser un mail à esv.tennisclub@gmail.com.



ESV Pétanque

Amis licenciés et sociétaires,

Au soir de cette saison, le bilan, qu'il soit sportif ou festif, est plus qu'encourageant.

Côté sportif, 202 licenciés ont participé aux différents qualificatifs avec pas moins de 5 équipes qualifiées pour les championnats départementaux. Le club renouvelle toutes ses félicitations aux joueuses et joueurs.

Les joueurs de provençal n'ont pu se qualifier lors de la phase de poule du CDC, malgré leur opiniâtreté sur les terrains et au vu des équipes rencontrées, la marche était trop haute. Ne doutons pas que la saison prochaine, les résultats seront meilleurs.

Les pétanqueurs, qu'en a eux, se sont maintenus en première division de CZC tout comme leur homologue féminine.

Quant à nos aînés (vétérans) ils échouent de très peu pour la montée en CDC. La persévérance finira par payer.





L'objectif du club pour ces deux compétitions est de mettre en place une commission pour permettre à un maximum de joueuses et joueurs de participer à ces concours.

Les différents concours officiels programmé par le club (qualificatif tête à tête masculin et doublette féminin et le concours du 06 août), se sont déroulés sous les meilleurs hospices.

En ce qui concerne le côté festif, une nouvelle fois tous les repas et les concours amicaux du vendredi soir organisés par le club ont vu une participation record, merci à tous.

A noter également que le voyage au Pays basque a été un franc succès. L'année prochaine, nous aurons le plaisir de recevoir nos amis de SAINTE-ANNE SUR GERVONDES, un programme de visite du Lauragais vous sera transmis ultérieurement par le club. L'assemblée générale du 19 novembre dernier a vu le renouvellement du bureau, merci pour votre confiance.

Avant de terminer, le club vous donne rendez-vous le mardi 27 décembre au foyer pour son loto annuel. En clôture, je remercie chaleureusement tous les bénévoles du club s'en qui rien ne serait possible. Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.
MARC ASTRIC



soirée avec toujours sa passion pour la chanson. Merci à Jean-Pierre pour sa soupe au fromage qui a été appréciée. Merci aux donateurs pour les lots en nature. Merci à la municipalité pour sa participation logistique et son petit déjeuner. Grace à vous tous, nous avons récolté 1290 € Toute l'équipe du Téléthon vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année

Téléthon

L'équipe du téléthon de VILLENouvelle remercie toutes les personnes qui ont participé aux activités proposées en faveur du téléthon.

Merci aux associations sportives (pétanque, randonneurs, course à pied, cyclo, foot-loisir, rugby) qui ont participé à leur manière.

Merci à Laury et Bintou pour avoir animé l'après-midi avec "kuduro fit" et "danse africaine"

Merci à Corine qui nous a fait passer une agréable



Les Môm' en faits

Nous VOUS l'avions annoncé. Nous l'avons FAIT. *Faites suivre cet article à vos ados*

Vous présentez cette année
section ADOS.



c'est saluer la création de la

Les Grands Môm' en Faits

Quel démarrage FaNTaS – HALLOWEENESQUE pour cette 1^{ère} soirée

Vous avez répondu présent dès le dimanche lors de la mise en place d'une ambiance bien sordide.

Vous étiez **une 40^{aine} de jeunes animés d'ensorcellement, de frayeur et d'angoisse.**

Vos suggestions nous ont aidé à créer une atmosphère **mystery night**.

Dès 20h30, le 31 octobre, se sont succédé :

- Une partie de jeu du Loup Garou animée par 3 animateurs (Clément, Jérémy & Yohan).
- Le jeu des boîtes mystères où la maîtresse des ténèbres Corinne et son assistante Laurence ont guidés nos grands démons sous une ambiance fantasmagorique (merci Gaétan pour la musique).
- L'élection des costumes les plus effrayants qui a permis de récompenser Lila, Lina et Mathilde.

Notre chirurgien démoniaque, Yannick, a immortalisé l'évènement avec ses cadres à selfie pendant toute la soirée (Contactez-nous si vous voulez un souvenir)

Merci à vous pour ce premier évènement qui en présage bien d'autres.



Les plus jeunes, ont quant à eux pu déambuler dans nos rues éclairées par vos bougies indiquant un « Toc Toc » attendu avant la collation (soupe, gâteaux et friandises) confectionnée par les sorcières et sorciers du village.

Merci à tous ceux qui ont permis ces moments de joie et de partage au sein de notre village.

Vous le savez nos souhaits les plus profonds sont de :

- * Continuer à **financer** des événements festifs, pour tous les jeunes de *Notre village*
- * Continuer à interagir avec la vie de l'école de notre commune (Par nos actions, la coopérative scolaire a récupéré près de 1000 euros)

Pour ce faire, REJOIGNEZ-NOUS :

- * Soutenez notre association par **Vos Adhésions**. Votre **Présence** est la seule preuve de **Soutien**. **Votre Désir**, comme le nôtre est de continuer à vous proposer ces événements.

Adhérez, afin que nous puissions :

- * Continuer à vous proposer plus de projets
- * Innover, Poursuivre, voir plus grand

Que vous ayez des idées ou pas, rejoignez-nous et partagez la joie d'une équipe volontaire.

Après le vide-ta-chambre du 20 novembre dernier, n'oubliez-pas de noter dans vos agendas les dates suivantes :

Les dimanches ludiques le 15 janvier et le 5 février, le carnaval le 19 mars, la chasse aux œufs le 10 avril et un événement festif les 13 & 14 mai, tout continue et plus encore...

Pour vous les ados, on revient vers vous très vite pour préparer les animations futures...

Pour nous joindre c'est simple

En MP via Facebook : Les Môm' en Faits

Par mail : les.mom.en.faits@gmail.com



Comité des Fêtes

Cette année 2022 aura été un bon cru d'un point de vue festivités.

En effet, le 19 mars lors de la fête de la bière, pas moins de 210 convives se sont joint à nous pour fêter ce qu'on pourrait qualifier de « retrouvailles » après cette période covid. L'orchestre 00 celte nous a ensuite amené jusque tard dans la nuit.

Le 2 juillet, au son des bandas nous nous sommes retrouvés 190 convives lors de la fête de l'été. La météo étant de la partie, l'orchestre Connexion a fait danser plusieurs générations.

Du 30 septembre au 2 octobre, la fête locale a rassemblé plus de 400 convives sur les repas du vendredi et du samedi. Un programme de bandas, orchestres, dj a animé ce magnifique week-end de fête ensoleillé. Une fête multi générations et multi associations car sans l'aide de nombreuses associations, nous n'aurions pu proposer un tel programme.

Le 26 novembre enfin, nous avons proposé un marché de Noël.

Pour cette première, ce sont 24 exposants qui nous ont rejoint dans une ambiance conviviale clôturant ainsi une année bien remplie. Les enfants les plus matinaux ont pu faire un tour de calèche dans les rues du village, ceux qui sont venus l'après-midi ont pu eux, envoyer leur lettre au père Noël, et pour les moins timides, faire une photo avec lui.

Un grand merci aux associations, gens du village, municipalité de nous porter une telle confiance et une aide précieuse.

Un énorme encouragement à cette équipe du comité qui est dynamique, et donne le maximum lors de ces manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous le 14 janvier à 10h30 au foyer pour notre assemblée générale.

D'ici là, passez de belles fêtes de fin d'année.

Cordialement

Le comité

Contact : A Algans - 0676331505



ESV Rugby

L'Etoile Sportive Villenouvelleoise Rugby est en pleine forme !

Tout d'abord, le nombre d'adhérents augmente en 2022. L'ESV rugby se porte bien avec 130 licenciés à la FFR, auquel il faut ajouter une trentaine de bénévoles actifs. La barre des 130 licenciés n'avait pas été atteinte par l'étoile depuis près de 10 ans !

Côté séniors, le cap des 60 joueurs est désormais dépassé. L'équipe Fanion brille en championnat Occitanie de régionale 3, occupant la première place de sa poule à mi-saison. L'équipe Réserve, pourtant positionnée dans une poule de l'échelon supérieur, fait mieux que figurer et vient de s'offrir une belle victoire contre les voisins de Labastide Beauvoir.

L'école de rugby est également dynamique. Les enfants et les éducateurs de Villenouvelle alimentent les rangs de l'entente du Lauragais au sein des catégories de 6 à 14 ans pour les garçons, et jusqu'à 15 ans pour les filles. Les effectifs de l'école sont également en augmentation.

Une nouvelle offre de pratique est proposée par l'étoile depuis octobre. Tous les jeudi soir, ce sont les filles de la section rugby loisir féminine qui foulent la pelouse du stade Raymond Castelle. Les entraînements se déroulent dans la bonne humeur et sont ouverts à toutes celles qui veulent rejoindre le groupe des pionnières !

Enfin, comment ne pas conclure par la mise à disposition des nouvelles installations. Depuis le 23 octobre, l'étoile a le plaisir de pouvoir utiliser les locaux flambants neufs de la maison des sports. Proche du terrain, c'est un atout indéniable pour pouvoir recevoir nos membres et les équipes adverses dans des excellentes conditions.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour supporter les équipes engagées lors des rencontres dominicales. L'entrée au stade est gratuite !

Contacts : Alain Hamon : 06.07.46.79.22 ; Laurent Estampe : 06.80.37.38.19

Illustration photo : « L'équipe des bénévoles et dirigeants de l'ESV rugby »



Amicale ESV Rugby

L'amicale de l'ESV RUGBY vous souhaite d'agréables et bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2023.

Lors de la saison rugbystique, nous organisons des repas certains dimanches pour des moments de partages, de convivialité, de rencontres entre amis de ce sport bien ancré et connu dans la région.

Pour cela le prochain rendez-vous est le dimanche 18 décembre 2022 pour le fameux repas de fin d'année. D'autres dates sont à venir, elles vous seront communiquées par affichage chez les commerçants. Nous vous y attendons nombreux.

Les Présidents :

Alain Sibra 07.87.55.34.18 Éric Tapparo **06.82.08.84.96** Alain Alozy 06.81.97.84.77



ASSOCIATIONS VILLENOUVELLOISES

La boîte à musique

La BAM : école de musique associative et organisatrice d'événement musicaux.

C'est parti pour la nouvelle saison 2022-2023 ! C'est avec une énergie incroyable, sous le signe de l'Afrique que les danseuses de l'association **Dall Diamm** et le groupe **Basa Duo**, ont lancé la reprise des apéros-concerts ce 19 novembre, quelle ambiance ! Succéderont ensuite un **apéro-manouch'** le 28 janvier 2023 avec les "tires bouchons" puis un apéro-latino avec la "Cumbia Al Pobre" le 25 mars 2023.

Nous accueillons avec joie une toute nouvelle chorale "**Bim Bam Boum**" pour les enfants de CM. Elle se produira pour la 1ere fois lors d'une animation de Noël organisée par la mairie le **16 décembre** prochain à la place des Fontaines. Nous apprécierons aussi tout au long de l'année les multiples voix des adultes "**Quand notre chœur fait Bam**" dans le Lauragais et ailleurs !

Dernier rendez-vous à ne pas manquer : le **samedi 17 juin, fête de fin d'année et fête de la musique** au parc de Villenouvelle. Au programme : auditions des élèves dans l'après-midi, scène ouverte à partir de 19h puis rock'n roll !

Les activités musicales proposées par l'association continuent : **9 classes d'instruments** (batterie, guitare acoustique et électrique, basse, piano, violon, chant, flûte à bec, flûte traversière, trompette), **l'éveil musical pour les MS et GS** et les chorales.

Un grand merci à tous et en route donc pour une nouvelle saison de la **Boîte à Musique** 🎸

Nous vous souhaitons une belle fin d'année !

L'équipe de la BAM

Pour tout renseignement sur l'association :

Site : www.bam31.fr

Mail : contact@bam31.fr

Instagram : [bam_la_boite_a_musique](https://www.instagram.com/bam_la_boite_a_musique)

Facebook : [boiteamusique31](https://www.facebook.com/boiteamusique31)



Vinalovella

La Vinalovella : entre vigne et village, pour l'amour de notre terroir

Vous faites peut-être déjà partie des 150 Villenouvellois qui nous ont fait l'honneur de participer à l'événement qui s'est tenu le 12 novembre sous la Halle pour le lancement de l'association Vinalovella !

A cette occasion, nous avons présenté à la dégustation des produits réalisés exclusivement à partir du vin élaboré dans notre village, avec au programme **du vin nouveau, de la sangria et de la cartagène du millésime 2021.**

C'était une belle occasion pour présenter l'association qui a pour buts :

- D'aider à la conservation du patrimoine viticole local
- De mutualiser les forces des différents acteurs pour améliorer et développer la viticulture et la vinification locale
- De promouvoir le vin et sa culture dans notre village et ailleurs
- D'organiser des événements autour du thème du vin

Nous vous remercions tous pour les encouragements que vous nous avez apportés lors de cet événement. Un merci particulier à celles et ceux qui ont adhéré à l'association pour aider au bon développement du projet.

Nous vous donnons rendez-vous au marché **le 16 décembre** prochain où nous proposerons une nouvelle animation autour du vin pour se réchauffer les mains et partager un moment de convivialité !

Nous vous souhaitons à tous une belle et joyeuse fin d'année !

L'équipe de la Vinalovella

Pour tout renseignement sur l'association :

mail : vinalovella31@gmail.com



La danse africaine

L'association Dall Diam (la paix en Wolof) vous propose des cours de danses africaines animés par MaBintou Camara.

Bintou née au Sénégal (Dakar) en 1992 est diplômée du de centre National de danse de Paris, elle a sut s'inspirer de grands professionnels (Germaine Acony, Marianne Nioks) pour développer sa propre identité artistique et proposer un parcours initiatique de découverte et de perfectionnement des danses traditionnelles comme le Sabar et le Mandingue.

Forte d'une pédagogie éprouvée et accessible par tous, venez rejoindre cette passionnée issue d'une longue lignée de griots (*) qui vous fera découvrir tout l'enchantement des rythmes et chorégraphies de l'Afrique de l'Ouest.

Pleines d'énergie les sessions sont accompagnées par des musiciens percussionnistes (Sabar, Djembé, Doum-Doum) qui ont déjà pu être entendus lors du café et apéro concert du 19 novembre. Le groupe Dall Diamm et bientôt les stages de cuisine africaine.

Venez donner le meilleur de vous-même et partager des moments uniques dans la bienveillance et le partage.

(*) Dans la tradition séculaire des sociétés Ouest Africaines les griots font partis d'une caste de conteurs danseurs musiciens. Les Kamaras ou Camaras venaient de l'Egypte Antique avant de fonder la première Dynastie dans le Mandé à Niani (Guinée) qui fut à l'origine du grand empire Mandingue qui connut son apogée au XIII siècle grâce à son souverain Soudiata Keita. Les griots continuent encore aujourd'hui de perpétuer toute une tradition de conteurs enchanteurs lors des évènements (mariage, baptême, célébration) accompagnés de musiques et de danses.

Encore merci pour votre confiance

Mail : f.noirot31@gmail.com



Etat Civil

Naissances

Samuelle CHOQUET

Camille PIQUEMAL

Louisa LASSERRE

Milann GUILHEMAT

Gabin LUCAS

Leonore BACHY

Keyran MARIE VONIN



Mariages

Mikhaël GODINHO DOS SANTOS FERREIRA & Imane LAAMRI

Cédric CHEPIED & Sophie TODESCHINI

Anthelme SALVY & Marine RECOURCHINES

Jérôme IZAR & Christilia LOPEZ

Décès

Mme Rose CRESPIY veuve RAYNAUD

M. Michel BOURGUET

Mme Berthe REIGNIER épouse COLOMBIES

M. Claude BLANC

M. Roland BATIGNE

M. Jacques COUERON



Les personnes désireuses d'être informées des décès (sauf avis contraire des familles) doivent se faire inscrire en mairie sur un listing dédié.

Ne pas oublier

Le 100% naturel et le fait Maison

Crème visage anti-âge et zéro déchet

Propriétés : antioxydantes, assouplissantes, réparatrices et adoucissantes

Ingrédients :

- 30 g de beurre de karité
- 5 g d'huile de coco
- 2 g d'huile de carotte ou autre huile végétale aux vertus cutanées (noisette, pépins de raisin, nigelle, jojoba, etc.)
- 1 cuillère à café de fécule de maïs ou de pomme de terre pour l'effet matifiant
- 3 à 4 gouttes de vitamine E pour la conservation

Recette

- 1/ Placez le beurre de karité et l'huile de coco dans un récipient résistant à la chaleur et faites fondre au bain-marie.
- 2/ Retirez la casserole du feu et ajoutez la vitamine E. Mélangez rapidement.
- 3/ Laissez refroidir et placez au réfrigérateur une dizaine de minutes.
- 4/ Fouettez le mélange au batteur électrique pendant 6 bonnes minutes. Vous devez obtenir une consistance de crème fouettée, légèrement épaisse.
- 5/ Ajoutez la fécule, l'huile de carotte (ou autre huile végétale). Fouettez à nouveau au batteur électrique. Transvasez la crème obtenue dans un petit pot en verre hermétique.

Une crème onctueuse naturelle facile à réaliser, pour tout type de peaux !

Et pour les hommes

Crème visage hydratante pour hommes

Propriétés : hydratante, adoucissante et tonifiante

Ingrédients (pour un flacon de 200 ml) :

- 7 grammes de cire d'abeille
- 30 millilitres d'huile d'amande douce
- 50 millilitres d'huile de pépins de raisin
- 5 millilitres d'huile de coco
- 90 millilitres d'eau
- 2 gouttes d'huile essentielle de camomille romaine
- 2 gouttes d'huile essentielle de géranium



1. Faites bouillir l'eau avant de la laisser refroidir. Vous éliminerez ainsi les particules qui pourraient ensuite se retrouver dans votre crème.
2. Mettez la cire d'abeille, l'huile d'amande douce, l'huile de pépins de raisin et l'huile de coco dans le bol, à faire chauffer au bain marie. Attention, le fond du bol ne doit pas être en contact avec l'eau de la casserole !
3. Amenez progressivement l'eau de la casserole à ébullition. Peu à peu, les huiles dans votre bol vont se dissoudre ! Retirez alors le bol de la casserole et mélangez avec une spatule. Attention à ne pas vous brûler en sortant le bol !
4. Ajoutez l'huile essentielle de camomille romaine et l'huile essentielle de géranium dans l'eau que vous aviez fait bouillir. Mélangez, puis versez tout doucement l'eau dans le bol en touillant son contenu.
5. Continuez à verser jusqu'à ce que le mélange ait la texture d'une crème. Votre préparation est prête ! Transvasez-la ensuite dans votre flacon et le tour est joué !

La lessive liquide



Ingrédients :

- 50 grammes de savon de Marseille (du vrai savon de Marseille, en copeaux c'est mieux !)
- 1 litre d'eau chaude
- Bicarbonate de soude (2 cuillères à soupe)
- Cristaux de soude (2 cuillères à soupe)
- **En option** : huile essentielle : choisissez un parfum qui vous plaira. La lavande est l'huile essentielle la plus utilisée pour ce type de préparation. Libre à vous de donner le parfum que vous voulez à votre lessive maison.

Recette :

1. Faites chauffer l'eau
2. Versez-la dans le saladier
3. Râper les 50 grammes de savon de Marseille en copeaux. Plus il est râpé fin, plus le savon se dissout facilement. (Vous pouvez directement acheter du savon de Marseille en copeaux ou en paillettes)
4. Versez le savon dans l'eau chaude et mélangez à la cuillère. Il est important que le savon de Marseille soit complètement dissout dans l'eau, sinon votre lessive sera faite de petits morceaux.
5. Ajoutez ensuite le bicarbonate de soude et remuez à la cuillère jusqu'à dilution.
6. Ajoutez les cristaux de soude et mélangez
7. Enfin, une fois l'ensemble bien liquide et homogène, ajoutez l'huile essentielle.
8. Il ne vous reste plus qu'à laisser refroidir et à tout mettre en bidon ou en bouteille

Lingettes nettoyantes



Recette :

- Dans un grand bocal, mélangez 25 cl de vinaigre blanc ;
- 1 cuillère à soupe de savon noir ;
- 25 cl d'eau ;
- Pour son côté antibactérien, 10 gouttes d'huile essentielle de tea tree (facultatif) ;
- Plongez ensuite vos lingettes dedans, vous n'aurez plus qu'à les essorer quand vous voudrez les utiliser !

Pour les lingettes, vous pouvez utiliser **des microfibres**, ou bien découper de vieilles serviettes en carré.



Cristaux de soude

Spray nettoyant multi-usage

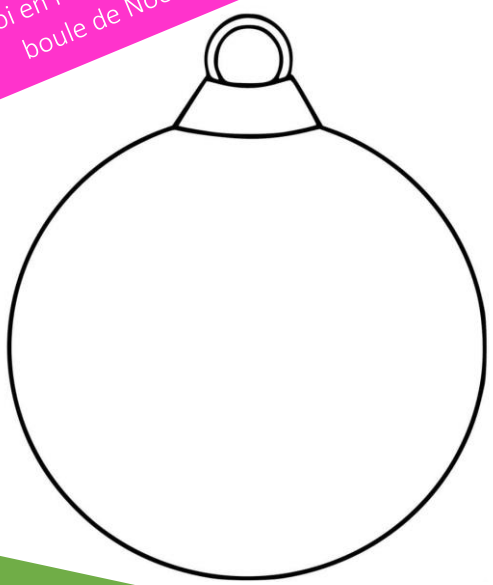
Recette :

- Dans un flacon spray de 1 litre, mettez de l'eau au $\frac{3}{4}$;
- Ajoutez 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude ;
- 2 cuillères à soupe de savon noir ;
- 1 verre de vinaigre blanc ;
- Mélangez tous les ingrédients, c'est prêt !



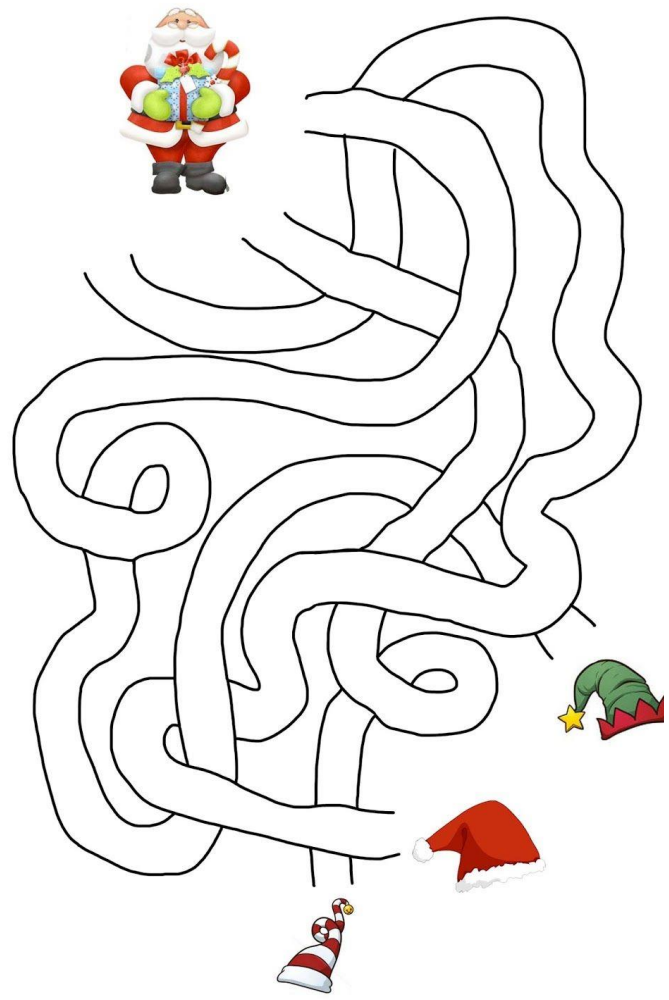


Coloriage
Amuse-toi en réalisant ta plus belle
boule de Noël !



Le Labyrinthe

Aide le Père Noël à retrouver son chapeau.



Jeux



Les différences
Retrouve les 7 différences du
bonhomme de neige



L'incontournable bûche de Noël

Ingrédients :

- * 125 gr de beurre
- * 100 gr de sucre
- * 20 gr d'eau
- * 4 gr d'extrait de vanille
- * 1 œuf entier
- * 1 jaune d'œuf

Recette :

Pour la génoise

- * Préchauffer le four à 180 °C
- * Séparer les jaunes des blancs. Battez les jaunes d'œufs et le sucre au fouet électrique. Jusqu'à ce que le mélange blanchisse et double de volume.
- * Ajouter la farine mélangée avec la Maïzena et la levure
- * Montez les blancs en neige et incorporez-les à la pâte
- * Verser la pâte sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé ou en silicone. Mettez dans le four pendant 10 minutes
- * La génoise doit rester très souple, surveiller bien la cuisson, elle ne doit pas être trop cuite

Astuce : attendre 5 minutes puis démouler la génoise sur un torchon humide, avec un pinceau badigeonner d'eau sucrée et rouler la doucement et bien serré.

Pour la crème au beurre

- * Fouetter le beurre dans un bol et battre au batteur pendant 3 secondes. Fouetter l'œuf entier et le jaune
- * Verser l'eau et le sucre dans une casserole puis porter à ébullition et laisser cuire pendant 4 minutes (la cuisson du sucre est dite « au boulé »)
- * Verser le sucre cuit sur les œufs et battre au fouet électrique jusqu'à ce que le mélange triple de volume
- * Verser en filer sur le beurre tout en battant lentement
- * Ajouter l'extrait de vanille et fouetter encore quelques minutes (15 minutes)
- * Etaler la crème au beurre sur la génoise et rouler la délicatement en la serrant bien
- * Entourer de cellophane la bûche, puis la mettre dans le frigo pendant 1h. Préparer une seconde crème au beurre pour recouvrir la bûche. Laisser reposer au frais pendant 3h.



La Mairie

Téléphone : 05 61 81 64 88

Courriel : secretariat@mairie-villenouvelle.fr

Lundi, mercredi et vendredi : 9h00 – 12h00 / 16h00 – 17h30

Mardi et jeudi : 9h00 – 12h00 / 16h00 – 18h00

L'Agence postale

Téléphone : 05.61.45.40.67

Lundi: 8h30-13h00

Mercredi: 15h00-19h00

Vendredi : 8h30-13h00

La Médiathèque

Téléphone : 05.34.66.99.67 / 09.67.10.72.34

Mercredi: 16h00 – 18h30

Jeudi : 17h00 – 19h00

Vendredi : 16h30 – 19h00

Samedi: 10h00 – 12h30



Pages Facebook

"Les infos de Villenouvelle"

"Le page de la solidarité à Villenouvelle"

Site internet

<http://www.mairie-villenouvelle.fr>

